



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-123048>

Département(s) de publication : **79**

Annonce n° **24-123048**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : SDIS 79 Deux Sèvres

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Ordre et sécurité publics

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : MARCHES D'ASSURANCE POUR LES BESOINS DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DES DEUX-SEVRES

Description : La présente consultation concerne la souscription de différents contrats d'assurances pour le compte du SDIS des Deux-Sèvres et fait l'objet de 8 lots : Dommages aux biens mobiliers et immobiliers ; Bris de machine ; Responsabilité civile et risques annexes ; Flotte véhicules et risques annexes ; Risques statutaires des agents CNRACL et assimilés ; Protection sociale des Sapeurs-Pompiers volontaires ; Protection juridique ; Protection fonctionnelle

Identifiant de la procédure : 6beadc70-6b3c-4c98-8d08-767a6a01b477

Avis précédent : 02429b27-a0b7-41f6-963f-a75fbdad496d-01

Identifiant interne : 2024-03

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66510000 Services d'assurance

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : DEPARTEMENT DES DEUX SEVRES

Ville : CHAURAY CEDEX

Code postal : 79185

Subdivision pays (NUTS) : Deux-Sèvres (FRI33)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Lot 1 : Dommages aux biens mobiliers et immobiliers

Description : Le souscripteur souhaite l'établissement d'un contrat d'assurances ayant pour objet de garantir les dommages matériels soudains et fortuits, causés directement aux seuls biens assurés et résultant d'un évènement garanti

Identifiant interne : 2024-03-01

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 66515000 Services d'assurance dommages ou pertes

Options :

Description des options : Reconduction automatique à l'échéance chaque année jusqu'au 31 décembre 2029 à minuit, sauf non-reconduction dans les conditions de résiliation fixées par l'acte d'engagement.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : DEPARTEMENT DES DEUX-SEVRES

Ville : CHAURAY CEDEX

Code postal : 79185

Subdivision pays (NUTS) : Deux-Sèvres (FRI33)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2025

Durée : 60 Mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'offre du candidat moins disant aura la note maximale, les autres offres étant notées au prorata du montant de leur offre par rapport à l'offre du candidat moins disant. 60.00/100.00

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : 40.00/100.00

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours peuvent être introduits sur le fondement : - soit de l'article L 551-1(référé précontractuel) du Code de justice administrative jusqu'à la signature du contrat ; - soit de l'article R 421-1 du Code de justice administrative dans un délai de deux (2) mois à compter de la notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ; - soit de l'article L551-13 (référé contractuel) du Code de justice administrative dans un délai de trente et un (31) jours au plus tard suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de publication de l'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Ce recours contre la validité du contrat devant le juge du plein contentieux peut être assorti le cas échéant d'une demande de suspension sur la base de l'article L 521 -1 du Code de justice administrative. Recours pour excès de pouvoir en cas de déclaration d'infructuosité de la procédure : dans l'hypothèse d'une déclaration d'infructuosité de la procédure, le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un recours pour excès de pouvoir contre cette décision, devant le tribunal administratif. Le juge doit être saisi dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent courrier.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Poitiers

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Poitiers

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SDIS 79 Deux Sèvres

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : SDIS 79 Deux Sèvres

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Poitiers

Organisation qui signe le marché : SDIS 79 Deux Sèvres

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0009

Titre : Lot 2 : Bris de machine

Description : Le souscripteur souhaite l'établissement d'un contrat d'assurances garantissant, suivant la formule « Tous dommages sauf », le matériel professionnel lui appartenant, lui étant confié ou qu'il a loué.

Identifiant interne : 2024-03-02

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66515200 Services d'assurance de biens

Options :

Description des options : Reconduction automatique à l'échéance chaque année jusqu'au 31 décembre 2029 à minuit, sauf non-reconduction dans les conditions de résiliation fixées par l'acte d'engagement.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : DEPARTEMENT DES DEUX-SEVRES

Ville : CHAURAY CEDEX

Code postal : 79185

Subdivision pays (NUTS) : Deux-Sèvres (FRI33)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2025

Durée : 60 Mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'offre du candidat moins disant aura la note maximale, les autres offres étant notées au prorata du montant de leur offre par rapport à l'offre du candidat moins disant. 60.00/100.00

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : 40.00/100.00

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours peuvent être introduits sur le fondement : - soit de l'article L 551-1(référé précontractuel) du Code de justice administrative jusqu'à la signature du contrat ; - soit de l'article R 421-1 du Code de justice administrative dans un délai de deux (2) mois à compter de la notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ; - soit de l'article L551-13 (référé contractuel) du Code de justice administrative dans un délai de trente et un (31) jours au plus tard suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de publication de l'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Ce recours contre la validité du contrat devant le juge du plein contentieux peut être assorti le cas échéant d'une demande de suspension sur la base de l'article L 521 -1 du Code de justice administrative. Recours pour excès de pouvoir en cas de déclaration d'infructuosité de la procédure : dans l'hypothèse d'une déclaration d'infructuosité de la procédure, le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un recours pour excès de pouvoir contre cette décision, devant le tribunal administratif. Le juge doit être saisi dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent courrier.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Poitiers

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Poitiers

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SDIS 79 Deux Sèvres

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : SDIS 79 Deux Sèvres

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Poitiers

Organisation qui signe le marché : SDIS 79 Deux Sèvres

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0010

Titre : Lot 3 : Responsabilité civile et risques annexes

Description : Le souscripteur souhaite l'établissement d'un contrat d'assurances garantissant notamment les conséquences pécuniaires de l'engagement de sa Responsabilité Civile ainsi que certains risques annexes.

Identifiant interne : 2024-03-03

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66516400 Services d'assurance responsabilité civile générale

Options :

Description des options : Reconduction automatique à l'échéance chaque année jusqu'au 31 décembre 2029 à minuit, sauf non-reconduction dans les conditions de résiliation fixées par l'acte d'engagement.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : DEPARTEMENT DES DEUX-SEVRES

Ville : CHAURAY CEDEX

Code postal : 79185

Subdivision pays (NUTS) : Deux-Sèvres (FRI33)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2025

Durée : 60 Mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'offre du candidat moins disant aura la note maximale, les autres offres étant notées au prorata du montant de leur offre par rapport à l'offre du candidat moins disant. 60.00/100.00

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : 40.00/100.00

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours peuvent être introduits sur le fondement : - soit de l'article L 551-1(référé précontractuel) du Code de justice administrative jusqu'à la signature du contrat ; - soit de l'article R 421-1 du Code de justice administrative dans un délai de deux (2) mois à compter de la notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ; - soit de l'article L551-13 (référé contractuel) du Code de justice administrative dans un délai de trente et un (31) jours au plus tard suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de publication de l'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Ce recours contre la validité du contrat devant le juge du plein contentieux peut être assorti le cas échéant d'une demande de suspension sur la base de l'article L 521 -1 du Code de justice administrative. Recours pour excès de pouvoir en cas de déclaration d'infructuosité de la procédure : dans l'hypothèse d'une déclaration d'infructuosité de la procédure, le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un recours pour excès de pouvoir contre cette décision, devant le tribunal administratif. Le juge doit être saisi dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent courrier.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Poitiers

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Poitiers

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SDIS 79 Deux Sèvres

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : SDIS 79 Deux Sèvres

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Poitiers

Organisation qui signe le marché : SDIS 79 Deux Sèvres

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0011

Titre : Lot 4 : Flotte véhicules et risques annexes

Description : Le souscripteur souhaite l'établissement d'un contrat d'assurances de type « Flotte véhicules » pour garantir l'ensemble de son parc de véhicules lui appartenant, lui étant confié ou qu'il a loué, ainsi que certains risques associés.

Identifiant interne : 2024-03-04

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66514110 Services d'assurance de véhicules à moteur

Options :

Description des options : Reconduction automatique à l'échéance chaque année jusqu'au 31 décembre 2029 à minuit, sauf non-reconduction dans les conditions de résiliation fixées par l'acte d'engagement.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : DEPARTEMENT DES DEUX-SEVRES

Ville : CHAURAY CEDEX

Code postal : 79185

Subdivision pays (NUTS) : Deux-Sèvres (FRI33)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2025

Durée : 60 Mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'offre du candidat moins disant aura la note maximale, les autres offres étant notées au prorata du montant de leur offre par rapport à l'offre du candidat moins disant. 60.00/100.00

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : 40.00/100.00

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours peuvent être introduits sur le fondement : - soit de l'article L 551-1(référé précontractuel) du Code de justice administrative jusqu'à la signature du contrat ; - soit de l'article R 421-1 du Code de justice administrative dans un délai de deux (2) mois à compter de la notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ; - soit de l'article L551-13 (référé

contractuel) du Code de justice administrative dans un délai de trente et un (31) jours au plus tard suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de publication de l'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Ce recours contre la validité du contrat devant le juge du plein contentieux peut être assorti le cas échéant d'une demande de suspension sur la base de l'article L 521 -1 du Code de justice administrative. Recours pour excès de pouvoir en cas de déclaration d'infructuosité de la procédure : dans l'hypothèse d'une déclaration d'infructuosité de la procédure, le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un recours pour excès de pouvoir contre cette décision, devant le tribunal administratif. Le juge doit être saisi dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent courrier.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Poitiers

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Poitiers

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SDIS 79 Deux Sèvres

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : SDIS 79 Deux Sèvres

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Poitiers

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0012

Titre : Lot 5 : Risques statutaires des agents CNRACL et assimilés

Description : Le souscripteur (pouvoir adjudicateur) souhaite l'établissement d'un contrat d'assurance géré en CAPITALISATION avec convention de tiers payant (en accident de service - maladie professionnelle), couvrant les risques statutaires sur les bases des textes législatifs et réglementaires vis à vis de ses Agents titulaires ou stagiaires selon l'une ou l'autre des options décrites au CCP.

Identifiant interne : 2024-03-05

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66512000 Services d'assurances accidents et maladie

Options :

Description des options : Reconduction automatique à l'échéance chaque année jusqu'au 31 décembre 2029 à minuit, sauf non-reconduction dans les conditions de résiliation fixées par l'acte d'engagement.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : DEPARTEMENT DES DEUX-SEVRES

Ville : CHAURAY CEDEX

Code postal : 79185

Subdivision pays (NUTS) : Deux-Sèvres (FRI33)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2025

Durée : 60 Mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'offre du candidat moins disant aura la note maximale, les autres offres étant notées au prorata du montant de leur offre par rapport à l'offre du candidat moins disant. 55.00/100.00

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 55

Critère :

Type : Qualité

Description : 45.00/100.00

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 45

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours peuvent être introduits sur le fondement : - soit de l'article L 551-1(référé précontractuel) du Code de justice administrative jusqu'à la signature du contrat ; - soit de l'article R 421-1 du Code de justice administrative dans un délai de deux (2) mois à compter de la notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ; - soit de l'article L551-13 (référé contractuel) du Code de justice administrative dans un délai de trente et un (31) jours au plus tard suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de publication de l'avis ou de la

notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Ce recours contre la validité du contrat devant le juge du plein contentieux peut être assorti le cas échéant d'une demande de suspension sur la base de l'article L 521 -1 du Code de justice administrative. Recours pour excès de pouvoir en cas de déclaration d'infructuosité de la procédure : dans l'hypothèse d'une déclaration d'infructuosité de la procédure, le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un recours pour excès de pouvoir contre cette décision, devant le tribunal administratif. Le juge doit être saisi dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent courrier.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Poitiers

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Poitiers

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SDIS 79 Deux Sèvres

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : SDIS 79 Deux Sèvres

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Poitiers

Organisation qui signe le marché : SDIS 79 Deux Sèvres

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0013

Titre : Lot 6 : Protection sociale des sapeurs-pompiers volontaires

Description : La présente consultation vise à la mise en place d'un contrat pour garantir au souscripteur le paiement des indemnités découlant de la Loi n°91-1389 modifiée notamment par la Loi n° 2021-1520, en raison d'accidents survenus ou de maladie contractée en service par les sapeurs-pompiers volontaires, agents en service civique et collaborateurs occasionnels (sans que ces derniers puissent être dénombrés) relevant de sa compétence (y compris agents des corps communaux non départementalisés).

Identifiant interne : 2024-03-06

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66512000 Services d'assurances accidents et maladie

Options :

Description des options : Reconduction automatique à l'échéance chaque année jusqu'au 31 décembre 2029 à minuit, sauf non-reconduction dans les conditions de résiliation fixées par l'acte d'engagement.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : DEPARTEMENT DES DEUX-SEVRES

Ville : CHAURAY CEDEX

Code postal : 79185

Subdivision pays (NUTS) : Deux-Sèvres (FRI33)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2025

Durée : 60 Mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'offre du candidat moins disant aura la note maximale, les autres offres étant notées au prorata du montant de leur offre par rapport à l'offre du candidat moins disant. 55.00/100.00

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 55

Critère :

Type : Qualité

Description : 45.00/100.00

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 45

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours peuvent être introduits sur le fondement : - soit de l'article L 551-1(référé précontractuel) du Code de justice administrative jusqu'à la signature du contrat ; - soit de l'article R 421-1 du Code de justice administrative dans un délai de deux (2) mois à compter de la notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ; - soit de l'article L551-13 (référé contractuel) du Code de justice administrative dans un délai de trente et un (31) jours au plus tard suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de publication de l'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Ce recours contre la validité du contrat devant le juge du plein contentieux peut être assorti le cas échéant d'une demande de suspension sur la base de l'article L 521 -1 du Code de justice administrative.

Recours pour excès de pouvoir en cas de déclaration d'infructuosité de la procédure : dans l'hypothèse d'une déclaration d'infructuosité de la procédure, le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un recours pour excès de pouvoir contre cette décision, devant le tribunal administratif. Le juge doit être saisi dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent courrier.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Poitiers

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Poitiers

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SDIS 79 Deux Sèvres

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : SDIS 79 Deux Sèvres

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Poitiers

Organisation qui signe le marché : SDIS 79 Deux Sèvres

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0014

Titre : Lot 7 : Protection juridique

Description : Le souscripteur souhaite l'établissement d'un contrat d'assurance de type « protection juridique » en sa qualité de personne morale. Le contrat proposé doit être conforme au cadre fixé par la loi n° 2007 - 210 du 19 février 2007 portant réforme de l'assurance de protection juridique.

Identifiant interne : 2024-03-07

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66513100 Services d'assurance défense et recours

Options :

Description des options : Reconduction automatique à l'échéance chaque année jusqu'au 31 décembre 2029 à minuit, sauf non-reconduction dans les conditions de résiliation fixées par l'acte d'engagement.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : DEPARTEMENT DES DEUX-SEVRES

Ville : CHAURAY CEDEX

Code postal : 79185

Subdivision pays (NUTS) : Deux-Sèvres (FRI33)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2025

Durée : 60 Mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'offre du candidat moins disant aura la note maximale, les autres offres étant notées au prorata du montant de leur offre par rapport à l'offre du candidat moins disant. 60.00/100.00

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : 40.00/100.00

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours peuvent être introduits sur le fondement : - soit de l'article L 551-1(référé précontractuel) du Code de justice administrative jusqu'à la signature du contrat ; - soit de l'article R 421-1 du Code de justice administrative dans un délai de deux (2) mois à compter de la notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ; - soit de l'article L551-13 (référé contractuel) du Code de justice administrative dans un délai de trente et un (31) jours au plus tard suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de publication de l'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Ce recours contre la validité du contrat devant le juge du plein contentieux peut être assorti le cas échéant d'une demande de suspension sur la base de l'article L 521 -1 du Code de justice administrative. Recours pour excès de pouvoir en cas de déclaration d'infructuosité de la procédure : dans l'hypothèse d'une déclaration d'infructuosité de la procédure, le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un recours pour excès de pouvoir contre cette décision, devant le tribunal administratif. Le juge doit être saisi dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent courrier.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Poitiers

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Poitiers

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SDIS 79 Deux Sèvres

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : SDIS 79 Deux Sèvres

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Poitiers

Organisation qui signe le marché : SDIS 79 Deux Sèvres

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0015

Titre : Lot 8 : Protection fonctionnelle

Description : Le souscripteur souhaite l'établissement d'un contrat d'assurance de type « protection fonctionnelle » au bénéfice de l'ensemble de ses préposés et élus. La demande intègre notamment une couverture de protection juridique des assurés.

Identifiant interne : 2024-03-08

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66513100 Services d'assurance défense et recours

Options :

Description des options : Reconduction automatique à l'échéance chaque année jusqu'au 31 décembre 2029 à minuit, sauf non-reconduction dans les conditions de résiliation fixées par l'acte d'engagement.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : DEPARTEMENT DES DEUX-SEVRES

Ville : CHAURAY CEDEX

Code postal : 79185

Subdivision pays (NUTS) : Deux-Sèvres (FRI33)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2025

Durée : 60 Mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'offre du candidat moins disant aura la note maximale, les autres offres étant notées au prorata du montant de leur offre par rapport à l'offre du candidat moins disant. 60.00/100.00

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : 40.00/100.00

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les recours peuvent être introduits sur le fondement : - soit de l'article L 551-1(référé précontractuel) du Code de justice administrative jusqu'à la signature du contrat ; - soit de l'article R 421-1 du Code de justice administrative dans un délai de deux (2) mois à compter de la notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ; - soit de l'article L551-13 (référé contractuel) du Code de justice administrative dans un délai de trente et un (31) jours au plus tard suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de publication de l'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Ce recours contre la validité du contrat devant le juge du plein contentieux peut être assorti le cas échéant d'une demande de suspension sur la base de l'article L 521 -1 du Code de justice administrative. Recours pour excès de pouvoir en cas de déclaration d'infructuosité de la procédure : dans l'hypothèse d'une déclaration d'infructuosité de la procédure, le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un recours pour excès de pouvoir contre cette décision, devant le tribunal administratif. Le juge doit être saisi dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent courrier.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Poitiers

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Poitiers

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SDIS 79 Deux Sèvres

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : SDIS 79 Deux Sèvres

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Poitiers

Organisation qui signe le marché : SDIS 79 Deux Sèvres

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 120,342.39 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : ADH - ASSURANCES DESCAMPS d'HAUSSY ET CIE

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE ADH - LOT 01

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur du résultat : 13,155.48 Euro

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 01

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 11/09/2024

Date de conclusion du marché : 15/10/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : SDIS 79 Deux Sèvres

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0015

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SMACL ASSURANCES SA

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE - SMACL ASSURANCES SA - LOT 08

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0015

Valeur du résultat : 11,590.28 Euro

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 08

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 11/09/2024

Date de conclusion du marché : 15/10/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : SDIS 79 Deux Sèvres

6.1.3 Soumissionnaires non retenus :

Soumissionnaire :

Nom officiel : RELYENS SPS

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0014

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : RELYENS SPS

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE - RELYENS SPS - LOT 07

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0014

Valeur du résultat : 3,469.18 Euro

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 07

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 11/09/2024

Date de conclusion du marché : 15/10/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : SDIS 79 Deux Sèvres

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0013

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SARL CABINET FRAND ET ASSOCIES

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE - SARL CABINET FRAND ET ASSOCIES - Lot 06

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0013

Valeur du résultat : 25,802.9 Euro

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 06

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 11/09/2024

Date de conclusion du marché : 15/09/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : SDIS 79 Deux Sèvres

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0012

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SARL CABINET FRAND ET ASSOCIES

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE - SARL CABINET FRAND ET ASSOCIES - Lot 05

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0012

Valeur du résultat : 48,446.25 Euro

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 05

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 11/09/2024

Date de conclusion du marché : 15/10/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : SDIS 79 Deux Sèvres

6.1.3 Soumissionnaires non retenus :

Soumissionnaire :

Nom officiel : RELYENS SPS

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0011

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Aucune offre, aucune demande de participation, ni aucun projet n'a été reçu

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 0

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0010

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : EIRL CROUAIL JEAN CHRISTOPHE

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE - EIRL CROUAIL JEAN CHRISTOPHE - Lot 03

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0010

Valeur du résultat : 12,908.3 Euro

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 03

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 11/09/2024

Date de conclusion du marché : 16/10/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : SDIS 79 Deux Sèvres

6.1.3 Soumissionnaires non retenus :

Soumissionnaire :

Nom officiel : RELYENS SPS

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0009

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : EIRL CROUAIL JEAN CHRISTOPHE

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE - EIRL CROUAIL JEAN CHRISTOPHE - Lot 02

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0009

Valeur du résultat : 4,970 Euro

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 02

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 11/09/2024

Date de conclusion du marché : 16/10/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : SDIS 79 Deux Sèvres

6.1.3 Soumissionnaires non retenus :

Soumissionnaire :

Nom officiel : ADH - ASSURANCES DESCAMPS d'HAUSSY ET CIE

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : SDIS 79 Deux Sèvres

Numéro d'enregistrement : 28790033600044

Adresse postale : 100 rue de la gare BP 40019

Ville : Chauray cedex

Code postal : 79185

Subdivision pays (NUTS) : Deux-Sèvres (FRI33)

Pays : France

Adresse électronique : service.marches@sdis79.fr

Téléphone : +33549089716

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0007

Nom officiel : SMACL ASSURANCES SA

Numéro d'enregistrement : 833 817 224 00029

Ville : NIORT

Code postal : 79031

Subdivision pays (NUTS) : Deux-Sèvres (FRI33)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0015

8.1 ORG-0006

Nom officiel : RELYENS SPS

Numéro d'enregistrement : 335 171 096 00035

Ville : VASSELAY

Code postal : 18110

Subdivision pays (NUTS) : Cher (FRB01)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0014

8.1 ORG-0005

Nom officiel : EIRL CROUAIL JEAN CHRISTOPHE

Numéro d'enregistrement : 440 905 297 00063

Ville : ANGOULEME

Code postal : 16000

Subdivision pays (NUTS) : Charente (FRI31)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0009, LOT-0010

8.1 ORG-0004

Nom officiel : SARL CABINET FRAND ET ASSOCIES

Numéro d'enregistrement : 444 391 593 00019

Ville : STRASBOURG

Code postal : 67100

Subdivision pays (NUTS) : Bas-Rhin (FRF11)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0012, LOT-0013

8.1 ORG-0003

Nom officiel : ADH - ASSURANCES DESCAMPS d'HAUSSY ET CIE

Numéro d'enregistrement : 458 504 495

Ville : MARQUETTE LEZ LILLE

Code postal : 59250

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Poitiers

Numéro d'enregistrement : 17860004500029

Adresse postale : 15 rue de Blossac - BP 541

Ville : POITIERS CEDEX

Code postal : 86020

Subdivision pays (NUTS) : Vienne (FRI34)

Pays : France

Adresse électronique : ta-poitiers@juradmin.fr

Téléphone : +33549607919

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 25b4eaf0-1ee0-45b3-a109-24baea0070f1 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 28/10/2024 à 14:59

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/10/2024